

Plan Local d'Urbanisme

Révision allégée

Arrêté le : 22 juin 2016

Enquête publique du 26 janvier 2017 au 27 février 2017

Approuvé le 27 septembre 2017



ZONAGE COMMUNAL 3.2.1

La commune Echelle : 1/6500

atelier urbain

Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Bénéficiaire
1	Extension des bâtiments scolaires	Commune

Légende

INFORMATION SURFACIQUE

- Périmètre de classement sonore d'infrastructure de transport terrestre

PRESCRIPTION PONCTUELLE

- ▲ Bâtiment pouvant changer de destination (article L151-11 du CU)
- ★ Bâtiment remarquable à préserver (article L151-19 du CU)
- Garene artificielle à protéger (article L151-23 du CU)
- Mare à protéger (article L151-23 du CU)

PRESCRIPTION LINEAIRE

- Cours d'eau à protéger (article L151-23 du CU)
- ~ Ripisylve à protéger (article L151-23 du CU)
- Haie champêtre à protéger (article L151-23 du CU)
- Chemin piétonnier à conserver (article L151-38 du CU)

PRESCRIPTION SURFACIQUE

- Espace Boisé Classé (article L113-1 du CU)
- Périmètre de protection immédiat de la station de captage
- Périmètre de protection rapproché de la station de captage
- Périmètre de protection éloigné de la station de captage
- Emplacement réservé
- Elément de paysage à protéger (article L151-19 du CU)
- Elément de paysage à protéger (article L151-23 du CU)
- Surzonage Trame Verte et Bleue
- Secteur avec un programme de logements encadré (article R151-38 du CU)

TYPE DE ZONES

- UA - Zone urbaine - centre ancien
- UB - Zone urbaine - habitat résidentiel
- UL - Zone de loisirs
- UX - Zone d'activités
- UX1 - Secteur d'activités
- AU1 - Zone à urbaniser
- AU2 - Zone à urbaniser
- AU3 - Zone à urbaniser
- AU4 - Zone à urbaniser
- AU5 - Zone à urbaniser
- A - Zone agricole
- Ap - Zone agricole protégée
- Ahl - Secteur d'habitat léger
- ACa1 - Secteur de carrières projeté
- ACa2 - Secteur des carrières
- Ace - Corridor écologique
- Ax - Secteur d'activités diffuses

